

OCTOBRE 2025

BULLETIN MUNICIPAL

Mot du Maire 01

Actualités 02

Festivités 03

Informations 06



City All

monchaux-sur-ecaillon.fr



Chères Monchalsiennes, chers Monchalsiens,

L'automne est de retour avec ses teintes dorées, ses matinées brumeuses et cette atmosphère paisible qui enveloppe notre belle commune. C'est une période propice à la convivialité, à la réflexion et la reconnaissance pour tout ce que nous avons accompli ensemble depuis le début de l'année.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui s'impliquent dans la vie de Monchaux-sur-Écaillon : les bénévoles, les agents communaux, les associations, les conseillers, ainsi que vous, habitants, qui faites vivre notre village au quotidien. Grâce à cet engagement collectif, plusieurs projets ont pu avancer : entretien des voiries, amélioration des espaces verts, mise en valeur du patrimoine et organisation d'événements qui rassemblent petits et grands.

Je souhaite également aborder un sujet qui nous concerne tous : le civisme. Préserver la qualité de vie dans notre commune dépend du respect de quelques règles simples, mais essentielles.

Cela passe d'abord par un stationnement respectueux, afin de garantir la sécurité et la fluidité de la circulation pour tous. Il s'agit aussi de ramasser les déjections de nos animaux de compagnie pour que nos trottoirs, chemins et espaces verts restent agréables pour chacun.

Enfin, j'en appelle à la vigilance de tous concernant la vitesse des véhicules dans la traversée du village. Trop souvent encore, certains automobilistes oublient que quelques secondes gagnées peuvent mettre en danger piétons, cyclistes ou enfants.

Restons prudents et respectueux, afin que Monchaux-sur-Écaillon demeure un lieu sûr et apaisé.

Les semaines à venir seront rythmées par de beaux rendez-vous : la commémoration du 11 novembre, les animations automnales et les moments conviviaux qui font le charme de notre commune. J'espère vous y retrouver nombreux, dans cet esprit d'unité et de bienveillance qui nous caractérise.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel automne plein de sérénité, de chaleur humaine et de belles rencontres.

Bien sincèrement

Bernard DE MEYER
Maire de Monchaux-sur-Écaillon

Dispositif de Participation citoyenne



Lors de la réunion publique du 24 septembre dernier, la brigade de Gendarmerie de Valenciennes est venue présenter la démarche de participation citoyenne. Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche consiste à sensibiliser les habitants d'une commune en les associant à la protection de leur environnement. Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire (surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects, ...) ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Des **citoyens référents** seront choisis par le maire, en collaboration avec la gendarmerie, sur la base du volontariat, du bénévolat, de la disponibilité et de l'honorabilité. Ces citoyens recevront une formation spécifique grâce à la gendarmerie sur les éléments nécessaires à l'information des forces de sécurité, les actes de prévention et les bons réflexes face à une situation anormale. Ils seront chargés de faire remonter au gendarme référent des faits signalés ou dont ils seraient témoins qu'ils considèrent comme devant être portés à la connaissance de la Gendarmerie nationale, afin de préserver la sécurité des personnes et des biens. L'action des citoyens référents ne se substitue pas à celle de la gendarmerie.

Pour plus de renseignements ou devenir citoyen référent :

Brigade Territoriale Autonome de Valenciennes

283, bd Henri Harpignies - Valenciennes

03.27.22.55.00

bat.valenciennes@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Plateforme "Ma Sécurité" accessible sur City All



Recensement Citoyen

À 16 ans, pensez au recensement citoyen !

Tous les citoyens français âgés de 16 à 25 ans doivent obligatoirement effectuer leur recensement citoyen, en ligne ou en mairie. Il doit être fait dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire.

Le recensement citoyen est obligatoire. Il permet d'obtenir une attestation de recensement, d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.

L'attestation de recensement est indispensable pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (brevet d'études professionnelles, baccalauréat) ou à un concours administratif en France.

Vous pouvez faire ce recensement à la mairie de votre commune ou en ligne. Il faudra dans les 2 cas fournir les documents suivants :

- carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- livret de famille à jour ;
- justificatif de domicile (dans le cas d'une inscription en mairie uniquement).

Recensement 2025



L'INSEE a transmis les premières données de l'enquête de recensement de la population en 2025. Monchaux compte 303 logements et 681 Monchalsiens et Monchalsiennes.

Chasse aux oeufs

Un grand merci à M Dupriez et Mme Carpentier pour la mise à disposition de leur parc pour le plus grand plaisir des enfants.



Cette année, la municipalité a tenu à mettre à l'honneur la doyenne des mamans du village.

Fête des mères



Un grand merci à Patrick Degallaix qui a assuré l'avant scène. Comme à son habitude, le groupe Éphémère a enflammé la soirée.

Fête de la musique



Festivités du 13 juillet

Le beau temps était au rendez-vous pour le plus grand plaisir des participants et des associations organisatrices



Défilé du 14 juillet

L'Harmonie communale a magnifiquement accompagné le défilé en apportant cette touche musicale unique, créant ainsi une atmosphère émouvante et festive.



 **MONCHAUX SUR ECAILLON (59)**

EDUCATION CANINE

TOUTES RACES

- ✓ Bilan
- ✓ Ecole du chiot
- ✓ Education et rééducation canine
- ✓ Cours individuels et collectifs
- ✓ Stage en éducation

Virginia MAHE et Alexandre Danzin

 06 79 13 38 12

virginiamahé@orange.fr

Suivez nous sur Facebook : Elevage Des Bulls Du Hainaut




Vous êtes propriétaire ou futur propriétaire d'un chien ? Virginia Mahé et Alexandre Danzin vous offrent dans leur centre canin situé au 27 rue de Verchain une vaste gamme de services incluant l'école du chiot, éducation canine individuelle ou collective, préparation aux expositions,...

L'éducation canine est plus qu'un simple dressage, c'est une manière d'établir une communication efficace entre vous et votre compagnon. L'objectif principal est d'aider les chiens à adopter un comportement sociable et éduqué.

Amoureux des Bull-terrier, dont ils font l'élevage dans l'objectif de produire des chiots équilibrés et en bonne santé, ils font aussi leur promotion en France à l'étranger.

Que ce soit pour être guidé dans le choix d'un chien, adopter un Bull-terrier ou de l'éducation canine, n'hésitez pas à contacter Virginia et Alexandre au **06.79.13.38.12** ou virginiamahé@orange.fr

Uniquement sur rendez-vous.

Le studio de beauté
RADIANCE

Bienvenue chez Radiance, votre studio de beauté à Monchaux-sur-Ecaillon, dédié à la beauté du regard, des mains et des pieds. Dans un univers doux et cocooning, aux teintes naturelles et apaisantes, offrez-vous un moment de bien-être rien que pour vous.

Prenez le temps de rayonner ✨
Sur rendez-vous, par téléphone
📍 Monchaux-sur-Ecaillon
🌟 Suivez-nous pour découvrir nos offres et nouveautés !

Beauté du regard Beauté des mains Beauté des pieds





Radiance
STUDIO DE BEAUTÉ

📍 9 b Rue de Sommaing, 59224 Monchaux-sur-Ecaillon
📞 07.82.48.38.26
📧 @lestudioradiance

Céline Dupriez, prothésiste ongulaire diplômée et déclarée, vous accueille du lundi au samedi dans son studio de beauté situé au 9b rue de Sommaing. Chaque rendez-vous est un moment sur mesure. Ici, on célèbre la beauté sous toutes ses formes, avec des prestations personnalisées de prothésie ongulaire, de pédicure et d'extensions de cils. Du nail art simple au plus extravagant, chaque création est pensée pour révéler la personnalité de la cliente. Résultat unique, réalisé avec passion et maîtrise dans une ambiance cosy et bienveillante."

Uniquement sur rendez-vous

07.82.48.38.26

 @lestudioradiance

Si vous avez une entreprise domiciliée à Monchaux, n'hésitez pas à nous contacter pour faire la promotion de votre activité.

bboursiez@monchaux-sur-ecaillon.fr

mhamieau@monchaux-sur-ecaillon.fr

Pass sport & culture

Une aide financière est accordée aux jeunes Monchalsiens âgés de 4 à 17 ans qui pratiquent une activité sportive ou culturelle sur présentation d'un justificatif d'adhésion dans un club de sport ou une association culturelle pour la période du 01 septembre 2025 au 30 Juin 2026. Il sera alloué une participation de la commune à hauteur de 50€ par enfant. Le justificatif d'adhésion et le RIB devront être déposés en mairie impérativement avant la date butoir du **12 Novembre**.

Participation centres aérés

Pour 2025, la commune participe aux frais liés aux centres aérés dans les conditions suivantes:

- Dans la limite de 20 jours maximum, répartis sur les vacances scolaires (petites comme grandes) de l'année civile, du 01 janvier au 31 décembre 2025,
- Pour les enfants de 3 à 15 ans,
- En centre aéré et stage de découverte ou sportif.

Le montant de la participation sera reversé aux familles de Monchaux-sur-Écaillon uniquement et sur présentation d'une facture :

- Pour les enfants de -6 ans, remboursement dans la limite de 7€ maximum par jour,
- Pour les enfants de +6 ans, un remboursement de 12€ maximum par jour.

Les justificatifs devront être déposés en mairie **avant le 15 janvier 2026**.

Colis des aînés

Pour les fêtes de Noël, la Municipalité a le plaisir d'offrir un colis et une coquille aux personnes nées avant le 1er janvier 1962 et une coquille de Noël aux personnes reconnues en invalidité (80% et plus) qui ne la reçoivent pas avec le colis. Nous vous prions de bien vouloir renvoyer en mairie le coupon joint dans le bulletin jusqu'au **14 novembre**.

La distribution du colis et de la coquille se fera à la salle des fêtes le **samedi 20 décembre 2025 à partir de 16h**.

Téléthon

Les bénévoles d'associations passeront dans les rues afin de vendre des cases au profit du téléthon. Merci de leur réserver un bon accueil. Le tirage des grilles aura lieu samedi 6 décembre à 18h à la salle des fêtes.

Bourses scolaires

Pour 2025, une bourse scolaire sera accordée selon les modalités suivantes :

- aux parents d'enfant scolarisé dès la 6ème et jusqu'au niveau bac et diplômes équivalents : 40€
- directement à l'étudiant en cas d'études supérieures, au-delà du niveau bac : 50€

Le montant de la bourse scolaire sera reversé aux familles de Monchaux-sur-Écaillon uniquement.

Le certificat de scolarité et le RIB devront être déposés en mairie impérativement **avant le 12 novembre**.

Au-delà de cette date ou en cas de litige, la commission litige se prononcera sur le versement ou le non versement de la bourse.

Remise des clés du tennis

Il est précisé qu'en cas de non restitution de la clé d'accès sécurisée avant le **15 novembre 2025**, le chèque de caution sera encaissé.

Le terrain est accessible uniquement du 01 avril au 31 octobre de l'année en cours. L'abonnement est gratuit et réservé aux Monchalsien.ne.s. La clé est à retirer en mairie contre une caution de 200€ par chèque.

En aucun cas la commune ne pourra être tenue pour responsable en cas de blessure, d'accident ou de vol survenus sur le terrain. L'utilisation du terrain n'est pas soumise à réservation.

Défilé du 11 novembre

À l'occasion de la cérémonie de commémoration de l'anniversaire de l'Armistice de 1918, la municipalité invite les jeunes lecteurs et lectrices de la commune à lire des lettres de poilus. Si vous êtes intéressé.e.s, inscrivez-vous en mairie où les lettres sélectionnées sont disponibles.

Rendez-vous le **11 novembre à 9h45** devant la mairie pour le défilé en compagnie de l'Harmonie communale.

Commission d'action sociale

La vocation de la commission sociale est d'aider et soutenir les personnes en difficulté, que celle-ci soit passagère ou durable.

Les dossiers de demande d'aide, qu'il s'agisse d'une première demande ou d'un renouvellement, sont à retirer au secrétariat de la mairie à partir du 8 décembre 2025. Ils doivent être déposés complétés en mairie jusqu'au 16 janvier 2026 dernier délai.

De plus, toute personne peut contacter l'un des membres de la commission d'action sociale pour l'alerter sur une situation particulière à tout moment de l'année, que cette situation soit la sienne ou celle d'un tiers.

ADRESSES ET NUMÉROS UTILES

Maison Nord Solidarités
7, rue G Thiétard – 59410 Anzin
Tél 03.59.73.21.21

Caisse d'Allocation Familiale
29 place de la République
59300 Valenciennes - 3230 : numéro unique - caf.fr

Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPAM du Hainaut
63 rue du Rempart CS 60499
59321 VALENCIENNES CEDEX
numéro unique : 3646 - ameli.fr

Les restaurants du cœur - centre de Maing
rue Victor Hugo - Centre Culturel G. Ansart,
Inscriptions pour la campagne d'hiver 2024-2025 au
centre culturel Gustave Ansart
le **lundi 03 novembre** de 14h à 16h30
le **jeudi 06 novembre** de 14h à 16h30

Secours Populaire - Comité de HAULCHIN
25 rue Jean-Jacques Rousseau
59121 HAULCHIN
haulchin@spfnnord.fr
03.27.31.54.93



Octobre rose

Les Ch'tites créasolidaires roses, avec le soutien de la municipalité, vous donnent rendez-vous à partir de 14h dans la salle des fêtes le **samedi 25 octobre**. Ventes au profit d'Emera, marches, stand de prévention. Entrée gratuite. Venez nombreux et nombreuses.

Concours de dessin

Cette année, La municipalité de Monchaux-sur-Écaillon fait appel au talent artistique des enfants du village pour illustrer sa carte de vœux 2026.

Thème : MON RÊVE

Retour des œuvres en mairie jusqu'au **mercredi 12 novembre**.

Vous trouverez toutes les modalités sur le site de la commune www.monchaux-sur-ecaillon.fr

Atelier Créatif

Atelier créatif proposé aux enfants de 8 à 12 ans par l'association les Ch'tites créasolidaires roses en partenariat avec l'équipe de la bibliothèque le **samedi 15 novembre** de 9h30 à 11h30. Modalités et inscriptions sur messenger-facebook "Les Ch'tites créasolidaires roses".

Concert de sainte Cécile

L'Harmonie communale de Monchaux - Prouvy vous invite le **samedi 22 novembre à 17h** en l'église Saint Rémi. Concert gratuit et ouvert à toutes et tous.

Éveil musical

Dans le cadre du festival de musique actuelle « Live entre les livres », la compagnie Tchiki Pam propose un atelier gratuit "LES P'TITES NOTES" à la bibliothèque **mercredi 26 novembre** à partir de 15h pour les 0-6 ans. Des escargots à la guitare, des poissons qui ne dansent qu'au son de l'accordéon, des claves qui imitent la pluie et un ukulélé pour voyager... Et pourquoi pas jouer des cloches avec ses pieds pendant qu'on y est ? Dans ce joyeux atelier, découvrez différents instruments, des connus et des plus rares, à travers des comptines très célèbres (ou pas du tout) !... Vous serez même amené à participer ! Modalités et inscriptions en mairie.

La Municipalité et l'ensemble des Associations de Monchaux-sur-Écaillon se mobilisent pour le TÉLÉTHON 2025

SAMEDI 06 DÉCEMBRE
À PARTIR DE 14H DANS LA SALLE DES FÊTES

STANDS VARIÉS TENUS PAR LES BÉNÉVOLES DES ASSOCIATIONS ET DES HABITANTS DU VILLAGE

- VENTE D'OBJETS
- LOTO
- MAQUILLAGE
- ATELIER MANUEL ET SÉANCES DE YOGA POUR ENFANTS
- PETITE RESTAURATION
- JEUX ET CONCOURS
- TOMBOLA,
- CONCERT DES JEUNES DE L'HARMONIE COMMUNALE MONCHAUX - PROUVY

SURPRISES OFFERTES AUX ENFANTS PAR SAINT NICOLAS

DIMANCHE 07 DÉCEMBRE

CORRIDA MONCHALSIEUNE 5ème édition

Ambiance conviviale et familiale - Frais d'inscription reversés au Téléthon

- randonnées pédestres : 6 et 9 km
- courses pédestres : 5 et 10 km, 7/9 ans et 10/13 ans

**Vous souhaitez nous aider dans l'organisation logistique de cet événement en
faveur du téléthon? Rejoignez-nous en nous contactant au :**

bboursiez@monchaux-sur-ecaillon.fr

mhamieau@monchaux-sur-ecaillon.fr

en mairie de 8h30 à 12h du lundi au vendredi - 03 27 24 53 78

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

monchaux-sur-ecaillon.fr

HELLO ASSO



LES BÉNÉFICES SERONT REVERSÉS À L'AFM TÉLÉTHON

**VENEZ NOMBREUX SOUTENIR ET ENCOURAGER NOS MARCHEURS ET
COUREURS !**



COURSES PÉDESTRES
La Corrida Monchalsienne
AU PROFIT DU TÉLÉTHON



Pour les fêtes de Noël, la Municipalité a le plaisir d'offrir :

- un colis et une coquille aux personnes nées avant le 1er janvier 1962*
- une coquille de Noël aux personnes reconnues en invalidité (80% et plus)*qui ne la reçoivent pas avec le colis.

Nous vous prions de bien vouloir renvoyer en mairie le coupon ci-après jusqu'au 14 novembre 2025.

La distribution du colis et de la coquille se fera à la SALLE DES FÊTES le samedi 20 décembre 2025 à partir de 16H .

En cas de difficultés physiques à vous déplacer, merci de l'indiquer sur le coupon ou de le signaler en mairie.

Le Maire, les Adjointes et les membres du
Conseil Municipal

Domicilié-e-s à Monchaux sur Écaillon

N° _ _ Rue _____

NOM: _____ Prénom : _____

Date de naissance : _ _ / _ _ / _ _ _ _

☐ Souhaite ☐ Ne souhaite pas recevoir MON COLIS

☐ Souhaite ☐ Ne souhaite pas recevoir MA COQUILLE

Signature

NOM: _____ Prénom : _____

Date de naissance : _ _ / _ _ / _ _ _ _

☐ Souhaite ☐ Ne souhaite pas recevoir MON COLIS

☐ Souhaite ☐ Ne souhaite pas recevoir MA COQUILLE

Signature



PERSONNES EN INVALIDITÉ (80% et plus)*:

Domicilié-e-s à Monchaux sur Écaillon, ne la recevant pas avec le colis

N° _ _ Rue _____

NOM: _____ Prénom : _____

% invalidité : _____

☐ Souhaite ☐ Ne souhaite pas recevoir MA COQUILLE

Signature _____

NOM: _____ Prénom : _____

% invalidité : _____

☐ Souhaite ☐ Ne souhaite pas recevoir MA COQUILLE

Signature _____

***Veuillez fournir SVP une photocopie de la carte d'invalidité.
Merci.**

Mairie de Monchaux sur Ecaillon. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à "recenser" les personnes de la Commune afin d'organiser des activités fêtes, ...

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (loi informatique et liberté).

Pour l'exercer, envoyer un mail à mairie@monchaux-sur-ecaillon.fr.

